



# MOBILITÉ DES PARENTS : TAIS-TOI ET RAME

Une production du service Études  
et Action politique de la Ligue des familles

Décembre 2019

la ligue  
des familles  
citoyenparent

# RÉSUMÉ

Une étude sur la mobilité des parents : est-ce bien nécessaire ? Après tout, ne connaissent-ils pas les mêmes problèmes que toute autre personne sur les routes : embouteillages, problèmes de fréquence, de desserte et de temps de parcours en transports en commun, manque de pistes cyclables...

Oui. Et non. Car si évidemment ils subissent d'autant plus ces difficultés qu'ils se déplacent avec des enfants, les trajets des parents rassemblent aussi une série de spécificités : déplacements en chaîne (domicile-crèche-école-travail-école-crèche-activités extrascolaires-courses...), entravés (car les enfants se déplacent moins aisément et moins rapidement, car il faut transporter davantage d'affaires...) et à organiser selon des contraintes horaires plus importantes (avec notamment des contraintes horaires liées à l'école qui s'ajoutent à celles liées au travail).

À quel point les parents rencontrent-ils ces difficultés, selon leur situation familiale, la Région où vivent, le nombre et l'âge de leurs enfants... ? Estiment-ils que les nouveaux modes de déplacement répondent adéquatement à leurs contraintes familiales ? Seraient-ils, et à quelles conditions, prêts à prendre davantage les transports en commun ? Et le vélo ? Et qu'est-ce qui, de façon générale, pourrait rendre leurs déplacements plus apaisés et leur vie plus douce ?

Nous avons mené l'enquête auprès de plus de 1700 personnes pour objectiver ces éléments et identifier les aspects à prendre en compte pour mener une politique de mobilité intégrant une dimension familiale.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>2</b>
<b>LES CHIFFRES-CLÉS</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>5</b>
<b>PROFIL DES RÉPONDANT·E·S</b> .....	<b>6</b>
<b>GENRE</b> .....	<b>6</b>
<b>SITUATION CONJUGALE</b> .....	<b>6</b>
<b>NOMBRE D'ENFANTS</b> .....	<b>6</b>
<b>HANDICAP</b> .....	<b>6</b>
<b>RÉGION</b> .....	<b>6</b>
<b>SITUATION PROFESSIONNELLE</b> .....	<b>7</b>
<b>REVENUS</b> .....	<b>7</b>
<b>LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS DES FAMILLES</b> .....	<b>8</b>
<b>8 PARENTS SUR 10 ASSURENT DES TRAJETS EN CHAÎNE (CRÈCHE, ÉCOLE, TRAVAIL, COURSES...)</b> .....	<b>8</b>
<b>2 PARENTS SUR 3 EFFECTUENT PLUS D'UN TRAJET PAR JOUR VERS L'ÉCOLE OU LA CRÈCHE</b> .....	<b>8</b>
<b>3 PARENTS SUR 4 ASSURENT EN PLUS DES TRAJETS VERS LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES</b> .....	<b>10</b>
<b>8% des parents conduisent leurs enfants plus de 10 fois par semaine à leurs activités !</b>	<b>10</b>
<b>Les parents de familles recomposées, encore davantage « parents-taxis »</b>	<b>10</b>
<b>1 PARENT SUR 5 PASSE PLUS DE DEUX HEURES PAR JOUR DANS LES TRAJETS</b> .....	<b>11</b>
<b>PRÈS DE DEUX PARENTS SUR 10 ONT RENONCÉ À UNE OFFRE D'EMPLOI À CAUSE DE PROBLÈMES DE MOBILITÉ</b> .....	<b>11</b>
<b>11-13 ANS : L'ÂGE DES PREMIERS DÉPLACEMENTS SANS LES PARENTS</b> .....	<b>12</b>
<b>LES TRANSPORTS</b> .....	<b>12</b>
<b>LA VOITURE, PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT DES PARENTS</b> .....	<b>13</b>
<b>Plus on a d'enfants, plus on recourt à la voiture</b>	<b>13</b>
<b>LES TRANSPORTS EN COMMUN, SURTOUT UTILISÉS PAR LES FAMILLES BRUXELLOISES</b> .....	<b>14</b>
<b>Plus les familles ont d'enfants, moins elles utilisent les transports en commun</b>	<b>14</b>
<b>Plus d'1 parent sur 2 se déplace via plusieurs transports en commun différents</b>	<b>14</b>
<b>Accessibilité des transports en commun quand on voyage avec des enfants : moins de 3 parents utilisateurs sur 10 satisfaits</b>	<b>14</b>
<b>La moitié des parents d'enfants en bas âge ont du mal à accéder aux transports en commun</b>	<b>15</b>
<b>3 parents sur 4 prêts à prendre davantage les transports en commun s'ils s'améliorent</b>	<b>15</b>
<b>SEUL 1 PARENT SUR 10 SE SENT EN SÉCURITÉ À VÉLO AVEC SES ENFANTS</b> .....	<b>16</b>
<b>Prendre les transports en commun avec son vélo ? Pas quand on a des enfants</b>	<b>17</b>
<b>Mon vélo familial, je l'entrepose où ?</b>	<b>17</b>
<b>7 parents sur 10 souhaiteraient emprunter davantage le vélo...</b>	<b>17</b>
<b>... à condition qu'il y ait plus de pistes cyclables</b>	<b>17</b>
<b>ET POUR DEMAIN, QUE SOUHAITENT LES PARENTS ?</b> .....	<b>18</b>
<b>AVANT TOUT, MOINS DE DÉPLACEMENTS</b> .....	<b>19</b>
<b>CONCLUSION DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>20</b>
<b>LA VOITURE, TOUJOURS LA VOITURE</b> .....	<b>20</b>
<b>TRANSPORTS EN COMMUN AVEC ENFANTS : UN JEU DE TÉTRIS</b> .....	<b>21</b>
<b>SHIFTS MODAUX : LES PARENTS Y SONT FAVORABLES</b> .....	<b>21</b>
<b>DES DIFFÉRENCES DE GENRE</b> .....	<b>22</b>
<b>FACILITER LA MOBILITÉ DES PARENTS NE PASSE UNIQUEMENT PAR DES POLITIQUES DE MOBILITÉ</b> .....	<b>22</b>

# LES CHIFFRES-CLÉS

- **8 parents sur 10** assurent des **trajets en chaîne** (crèche, école, travail, courses...)
- **1 parent sur 5** passe **plus de deux heures par jour dans les trajets** (1 sur 4 en Wallonie)
- **1 parent sur 4** conduit **minimum 6 fois par semaine** ses enfants à des **activités extrascolaires**
- **2 parents sur 10** ont **renoncé à une offre d'emploi** à cause de problèmes de mobilité
- La majorité des parents ont autorisé leur enfant à **se déplacer seul** la première fois quand il avait **entre 11 et 13 ans**
- La **voiture** est le moyen de transport principal de **6 parents sur 10** (devant la marche)
- Près de **7 parents bruxellois sur 10** empruntent régulièrement les **transports en commun** contre 3 parents wallons sur 10
- **1 parent utilisateur de transports en commun sur 2** cumule **deux moyens de transports différents** parmi train, bus, tram, métro
- Moins de **3 parents sur 10** sont satisfaits de l'**accessibilité des transports en commun** quand ils voyagent avec leurs enfants
- **1 parent d'enfant(s) en bas âge sur 2** éprouve des **difficultés à monter ou descendre** du bus, du tram, du métro ou du train et 4 sur 10 a du mal à accéder aux arrêts et aux quais
- Plus de **3 parents sur 4** seraient **prêts à prendre (davantage) les transports en commun** si leurs performances, leur fréquence et leur desserte étaient améliorées
- Seul **1 parent sur 10** se sent **en sécurité à vélo** avec ses enfants
- **3 parents cyclistes sur 4** déplorent le **manque de pistes cyclables**
- **6 parents cyclistes sur 10** sont insatisfaits du nombre actuel de **parkings pour vélos**
- **7 parents sur 10** seraient prêts à **se déplacer davantage à vélo** si la sécurité et le nombre de pistes cyclables étaient améliorés
- Pour faciliter leur mobilité, **6 parents sur 10** souhaiteraient avant tout **un travail plus proche de chez eux** et **5 sur 10** du **télétravail**

# INTRODUCTION

« Quand j'arrive au boulot à 9h, j'ai l'impression qu'il est midi! » De nombreux parents se reconnaîtront sans doute dans le témoignage de ce papa, tant aller travailler en déposant les enfants à l'école, voire à la crèche ou dans une deuxième école sur le chemin, s'apparente parfois à une odyssee.

Bien sûr, les embouteillages, la foule dans les transports en commun, la sécurité précaire à vélo, c'est désagréable et stressant aussi quand on n'a pas d'enfant. Politiquement, médiatiquement, ces questions de mobilité sont d'ailleurs en permanence au cœur du débat public. Des retards des trains à la taxe au kilomètre en passant par l'état des routes et la gratuité des transports en commun, tout est matière à (nombreuses) discussions.

Tout... enfin presque. Car à jauger leur évocation dans les débats publics sur la mobilité, on pourrait croire que les parents qui se déplacent avec leurs enfants sont une espèce rare. On compte pourtant pas moins de 544 000 familles avec enfants en Wallonie et 168 000 à Bruxelles<sup>1</sup>. Des centaines de milliers de parents qui, chaque matin et chaque soir, accompagnent dans leurs déplacements 476 000 enfants de moins de 12 ans en Wallonie et 181 000 à Bruxelles, ainsi que de très nombreux adolescent·e·s.

Il n'y a certes pas « une » mobilité des parents. Selon le nombre et l'âge des enfants, selon la situation familiale (parents solo, familles recomposées...), selon que l'on peut partager le transport des enfants avec des proches ou pas, selon les horaires et le lieu de travail, selon que l'on vit en ville ou à la campagne... les difficultés sont différentes.

Les déplacements des parents avec leurs enfants comportent toutefois certaines spécificités partagées :

- les déplacements en chaîne : domicile, crèche, école, travail, courses, activités extrascolaires... le nombre d'étapes varie selon les situations

mais, au quotidien, rares sont les trajets qui ne comptent qu'une destination;

- les déplacements « entravés » : le terme est peut-être fort, quoique. Se déplacer avec une poussette, au rythme de marche d'un enfant en bas âge, en attachant les enfants dans leurs sièges auto ou vélo, en veillant à l'équilibre des enfants dans les bus, trams et métros, en vérifiant que tous les enfants suivent... et peut-être en plus de ça porter les courses, les affaires de sport ou de musique, un porte-bébé, une trottinette... c'est, dans tous les cas, plus compliqué que se déplacer seul ou entre adultes ;
- les contraintes horaires supplémentaires : chaque adulte a ses contraintes propres, notamment les horaires de travail. Mais quand on a des enfants, il faut y ajouter les horaires d'école, de crèche, d'activités... pas toujours facile de partir après l'heure de pointe ou de se voir contraint par les horaires et durées de trajet en transports en commun quand, quoi qu'il arrive, on doit avoir récupéré les enfants à telle heure.

Forcément, les parents nous interpellent à cet égard. Comment aller acheter un ticket à l'avant du bus quand les poussettes ne peuvent rentrer que par la porte arrière, et qu'on ne peut pas laisser son enfant seul? Comment, tout simplement, rentrer dans le bus bondé avec sa poussette ou son petit enfant qui risque la bousculade? Comment s'en sortir entre toutes ces contraintes horaires, quand financièrement on a tant à perdre à prendre un temps partiel ou un congé parental?

Les difficultés existent, c'est évident. Mais nous avons voulu mieux les identifier, les objectiver, et surtout examiner comment en sortir. C'est l'objet de cette étude. Car oui, les parents sont à la recherche de solutions de mobilité alternatives, mais aussi de modes de vie plus respectueux de la vie de famille, de la vie personnelle en général. Pour leur équilibre mais aussi pour l'avenir de leurs enfants qu'ils ne peuvent imaginer pollué.

---

<sup>1</sup> Statistiques Famifed, 2018.

# MÉTHODOLOGIE

Cette enquête a été menée du 8 juillet au 9 août 2019 par internet auprès des familles ayant au moins un enfant âgé de 0 et 18 ans, via les canaux de diffusion de la Ligue des familles et de ses

partenaires. Pas moins de 1727 répondant-e-s y ont participé. Un échantillon de 1348 répondant-e-s a pu être utilisé pour l'analyse.

# PROFIL DES RÉPONDANT-E-S

## GENRE

Parmi nos répondants, 4 sur 5 sont des répondantes et 1 sur 5 sont des répondants. Moins de 1% de nos répondant-e-s ont déclaré ne pas s'identifier à l'un des deux genres.

Cette surreprésentation des répondantes dans les questionnaires de la Ligue des familles n'est pas nouvelle. Lors de nos précédentes enquêtes (notamment « Parents indépendants » et « Comme parents, que voulez-vous changer dans votre commune ? »), c'était déjà le cas. Doit-on en déduire que les femmes restent plus impliquées dans les questions touchant à la famille que les hommes ? La question est posée.

## SITUATION CONJUGALE

Concernant la situation conjugale, 78% des parents interrogés ont répondu être en couple avec le père/la mère de leur(s) enfant(s). Les familles recomposées représentent 8% de notre échantillon et les familles monoparentales (que ce soit à temps plein ou non) 14%. Parmi les femmes, 15% ont répondu être famille monoparentale contre 11% des hommes. Cette proportion s'inverse quand on regarde les familles recomposées : 10% des hommes déclarent l'être contre 7% des femmes.

## NOMBRE D'ENFANTS

Les familles avec un seul enfant représentent 28% de notre échantillon. Celles avec deux enfants, 38%. Et 34% des familles comptent 3 enfants ou plus. Plus de 6 familles recomposées sur 10 ont 3 enfants ou plus sous leur toit. Les familles monoparentales sont plus nombreuses à déclarer

avoir un seul enfant (39% contre 14% des familles recomposées et 27% des familles classiques »).

Dans notre échantillon, on retrouve davantage de familles nombreuses en Wallonie qu'à Bruxelles, et en zone rurale qu'en zone urbaine : 40% des répondant.e.s wallon.ne.s ont minimum 3 enfants contre 22% des bruxellois-e-s et 34% des habitant-e-s de la périphérie bruxelloise ; 43% des familles qui habitent en zone rurale ont au moins trois enfants contre seulement 26% des familles de zone urbaine. Les familles nombreuses en zone semi-urbaine se trouvent entre ces deux chiffres : elles sont 35%.

## HANDICAP

6% des répondant.e.s s'estiment à mobilité réduite en raison d'un handicap temporaire ou permanent.

## RÉGION

La répartition par Région des parents interrogés est la suivante : 30% habitent Bruxelles, 66% en Wallonie et 4% dans une commune flamande de la périphérie bruxelloise.

43% des parents ont déclaré vivre en zone urbaine, 26% en zone semi-urbaine, 29% en zone rurale et 2% ne savaient pas répondre à cette question. Cette surreprésentation des parents issus du milieu urbain s'explique évidemment au moins en partie par la proportion de répondant-e-s bruxellois-e-s. Quand on ne considère que les Wallon.ne.s qui ont répondu à ce questionnaire, 20% estiment vivre en zone urbaine, 33% en zone semi-urbaine et 44% en zone rurale.

Les familles monoparentales de notre échantillon habitent davantage en zone urbaine (48%) et les familles recomposées en zone rurale : 40%.

## **SITUATION PROFESSIONNELLE**

La très grande majorité de nos répondant.e.s travaillent (90%), 1% sont en formation/étudiant et 9% ne travaillaient pas au moment de répondre à l'enquête.

Parmi les parents répondant.e.s qui travaillent, 63% prestent un temps plein, 29% plus d'un mi-temps mais moins d'un temps plein et 6% un mi-temps. Le reste des parents travaillent soit en horaires variables (2%), soit moins d'un mi-temps (1%). Quand on analyse les régimes de travail de ces parents selon le genre, les hommes sont 87% à déclarer travailler à temps plein contre seulement 57% des femmes. Elles sont, par contre, 1/3 à

prester plus d'un mi-temps mais moins d'un temps-plein contre 9% des hommes et 8% à prester un mi-temps ou moins contre moins de 1% des hommes. On remarque également un lien entre le temps de travail et le nombre d'enfants : 47% des parents qui font un mi-temps ou moins sont des familles nombreuses ; 34% de ces parents font plus d'un mi-temps mais moins qu'un temps-plein. Les parents qui font un temps-plein sont eux 31% à déclarer avoir trois enfants ou plus.

## **REVENUS**

Parmi les parents interrogés, 10% ont déclaré disposer de moins de 2000 euros nets par mois pour leur ménage. Ils sont 62% à disposer de 2000 à 5000 euros nets par mois pour le ménage et 20% à disposer de plus de 5000 euros nets. 8% des parents n'ont pas souhaité répondre à cette question.

# LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS DES FAMILLES

## 8 PARENTS SUR 10 ASSURENT DES TRAJETS EN CHAÎNE (CRÈCHE, ÉCOLE, TRAVAIL, COURSES...)

L'enchaînement des différents types de déplacements (crèche, école, travail, courses, activités extrascolaires...) est une caractéristique importante de la mobilité des parents.

Plus de 8 parents sur 10 (84%) assurent régulièrement des trajets en chaîne ; 1 parent sur 3 (34%) le fait systématiquement tous les jours. Seuls 4% des parents ne le font jamais. Les femmes sont un peu plus nombreuses (35%) à déclarer enchaîner les trajets tous les jours que les hommes (28%).

Les parents qui travaillent sont logiquement beaucoup plus nombreux (35%) à assurer des trajets en chaîne tous les jours que ceux qui ne travaillent pas (14%). Ces derniers sont 29% à ne jamais enchaîner les trajets ou à le faire moins d'une fois semaine (contre 15% des parents qui travaillent).

Alors que l'on pourrait s'attendre à ce que les familles nombreuses soient plus nombreuses à enchaîner quotidiennement les trajets que les familles de 1 ou 2 enfants, ce n'est pas le cas. Elles sont 30% à déclarer le faire alors que 37% des familles de deux enfants et 33% des familles avec un enfant le font.

Les parents d'enfants âgés entre 0 et 3 ans, par contre, enchaînent encore davantage les trajets que les autres : près de 9 sur 10 assurent des trajets en chaîne plusieurs fois par semaine, dont 4 sur 10 tous les jours. Il est probable que ce soit dû, au moins pour une partie d'entre eux, à l'étape « crèche » qui s'ajoute à toutes les étapes des autres parents.

## 2 PARENTS SUR 3 EFFECTUENT PLUS D'UN TRAJET PAR JOUR VERS L'ÉCOLE OU LA CRÈCHE

Spécificité importante de la mobilité des parents : les trajets quotidiens vers ou depuis l'école et/ou la crèche. Il y a autant d'organisations que de familles : des parents qui effectuent seuls la totalité des déplacements à ceux qui en délèguent tout ou partie aux grands-parents ou à des baby-sitters, en passant par des répartitions variables au sein du couple et des arrangements avec d'autres parents.

Au total, pas moins de deux tiers des parents (65%) assurent personnellement<sup>2</sup> plus de 5 trajets par semaine vers ou depuis l'école et/ou la crèche. Il faut noter que cette proportion ne prend donc pas en compte les parents qui ne font « que » conduire ou chercher leur enfant chaque jour, c'est-à-dire tout de même 5 fois par semaine en moyenne. Non : 2/3 des parents font donc plus que ça.

La plus grande partie des parents interrogés, 44%, déclarent ainsi prendre personnellement en charge entre 6 et 10 trajets vers l'école et/ou la crèche<sup>3</sup> chaque semaine. Un quart (26%) effectuent entre 1 et 5 trajets et pas moins d'un parent sur cinq (21%) plus de 10 trajets par semaine, soit plus de deux trajets par jour !

Les femmes prennent davantage en charge que les hommes les trajets vers et depuis l'école et/ou la crèche. Elles sont 45% à effectuer entre 6 et 10 trajets par semaine contre 38% des hommes et 22% à effectuer 11 trajets et plus contre 17% des hommes.

Les parents d'enfants âgés de 4 à 12 ans courent encore un peu plus que la moyenne 1 sur 4 effectue plus de 10 trajets par semaine. Et parmi ces 25%, 11% en font plus de 15.

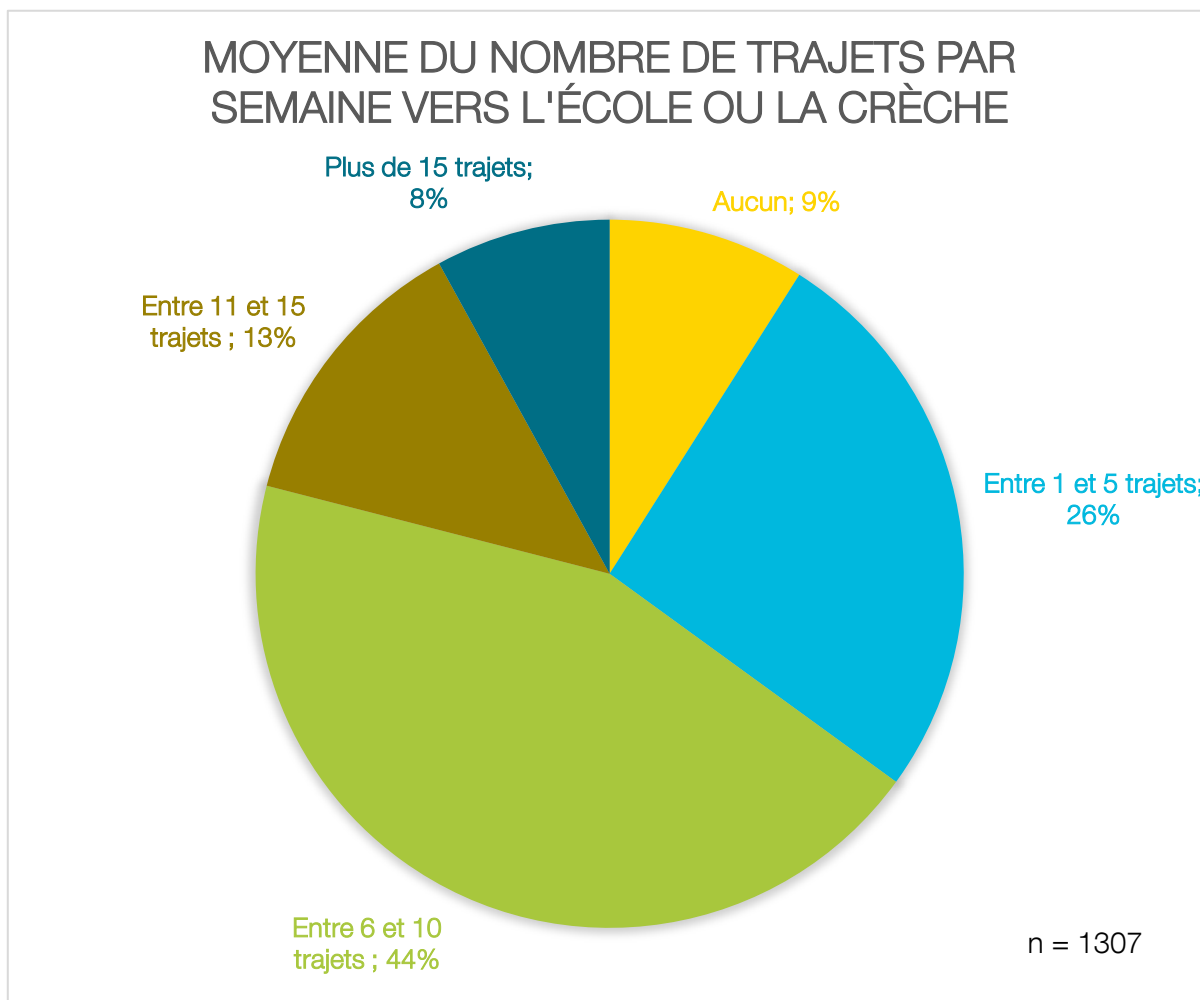
<sup>2</sup> Il s'agit bien ici des déplacements effectués par chaque parent individuellement et pas par le couple parental

<sup>3</sup> Une destination compte pour un trajet, que l'on véhicule un ou plusieurs enfants



En matière d'accompagnement des enfants pour les trajets scolaires, nous remarquons également une importante différence régionale. Les Wallon-ne-s sont 11% à déclarer effectuer plus de dix trajets par semaine, quand les Bruxellois-e-s sont à peine 3%. Est-ce dû au maillage territorial plus important des transports en commun bruxellois, qui permettrait aux grands enfants de se déplacer davantage seuls ? Même constat quand on interroge les parents qui effectuent entre 6 et 10 trajets par semaine : 22% des Wallon-ne-s sont concerné-e-s contre 10% des Bruxellois-e-s. Les habitant-e-s de la périphérie bruxelloise se rapprochent des modes de déplacements wallons puisqu'il-elle-s sont 22% à faire entre 6 et 10 trajets par semaine et 6% à faire plus de 10 trajets par semaine. Quand on analyse les trajets scolaires des parents selon la zone dans laquelle ils habitent, on remarque que les parents en zone rurale sont plus nombreux à faire 10 trajets par semaine ou plus (25%) que les parents en zone semi-rurale ou urbaine (22% et 18%).

Autre tendance, les parents de familles recomposées font plus de trajets scolaires que les autres familles. Ils sont 27% à faire plus de 10 trajets par semaine contre 21% des autres familles. C'est également le cas des familles nombreuses : 31% des familles de trois enfants ou plus font plus de 10 trajets par semaine contre 21% des familles de 2 enfants et 10% des familles d'un enfant. À l'inverse, les familles d'un enfant sont plus nombreuses à déclarer ne faire qu'entre 1 et 5 trajets (34%) que les familles de deux enfants (25%) et les familles nombreuses (19%). Une hypothèse est évidemment que les enfants de familles recomposées sont davantage susceptibles de fréquenter des écoles différentes, ce qui nécessite davantage de trajets scolaires, et que plus la famille compte d'enfants, plus la probabilité d'avoir des enfants soit en crèche et à l'école, soit dans des écoles différentes (primaire et secondaire par exemple), est importante.



### 3 PARENTS SUR 4 ASSURENT EN PLUS DES TRAJETS VERS LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Si 1 parent sur 4 n'a aucun trajet vers des activités extrascolaires à effectuer, les 3/4 restants conduisent chaque semaine leur progéniture au sport, au mouvement de jeunesse, à des activités artistiques ou autres.

### 8% DES PARENTS CONDUISENT LEURS ENFANTS PLUS DE 10 FOIS PAR SEMAINE À LEURS ACTIVITÉS !

Pas moins de 1 parent sur 4 effectue 6 trajets de ce type au minimum par semaine, et même plus de 10 trajets par semaine pour 8% des parents – en plus donc des trajets vers l'école ! Pas étonnant que 66% des parents se sentent « parents-taxis », selon le Baromètre des parents<sup>4</sup>.

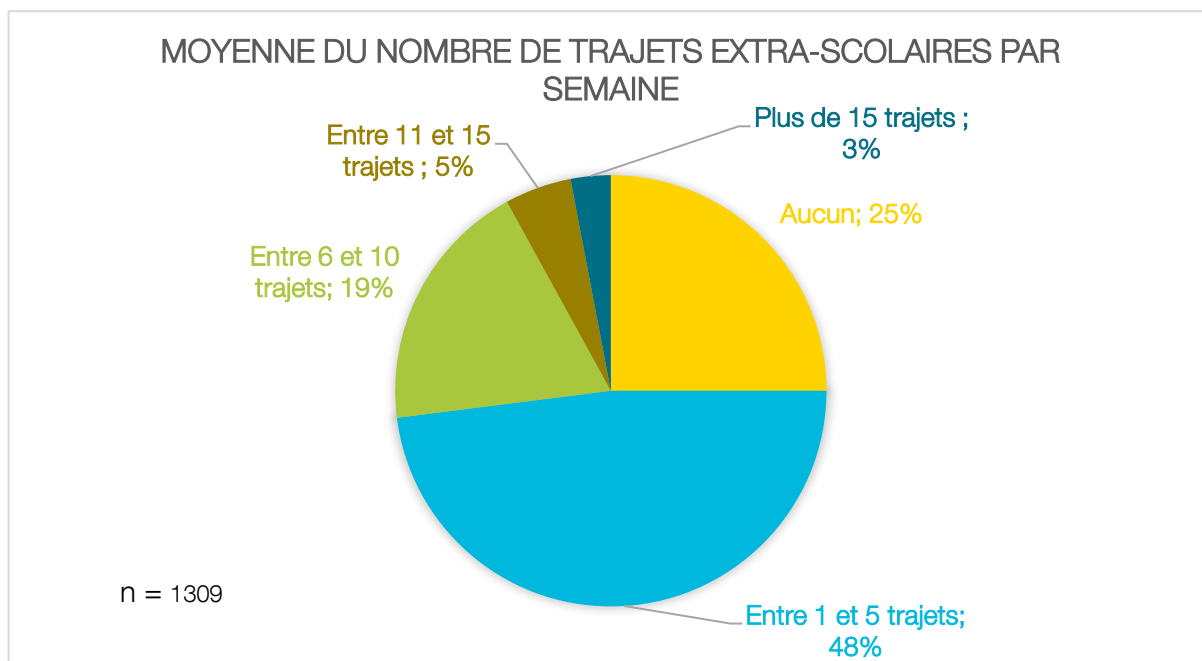
En termes de genre, la répartition des tâches est inversée par rapport aux trajets scolaires : les femmes sont plus nombreuses à se déclarer non concernées ou à ne pas faire de trajets extrascolaires que les hommes (27% contre 20%).

Les hommes sont plus nombreux à accompagner leurs enfants entre 1 et 5 fois par semaine à leurs activités extrascolaires et plus de 11 fois par semaine que les mères (56% contre 45% et 10% contre 8%). Le cliché « maman conduit les enfants à l'école toute la semaine et papa les amène au foot le week-end » a de beaux jours devant lui.

### LES PARENTS DE FAMILLES RECOMPOSÉES, ENCORE DAVANTAGE « PARENTS-TAXIS »

Concernant le nombre de trajets extrascolaires réalisés selon la situation familiale, on remarque que les parents solo (11%) et de familles recomposées (12%) sont plus nombreux à effectuer 10 trajets ou plus que les parents en couple avec le père/la mère des enfants (8%).

Quand on interroge les parents sur le nombre de trajets extrascolaires qu'ils font en fonction de leur nombre d'enfants ou de beaux enfants sous leur toit, on se rend compte que les familles nombreuses sont celles qui en font le plus. Elles sont 19% à faire plus de 10 trajets contre 4% des familles de deux enfants et 1% des familles avec un enfant. Elles sont également 27% à faire entre 6 et 10 trajets contre 18% des familles de deux enfants et 8% des familles ayant un seul enfant.



<sup>4</sup> Baromètre des parents 2019 de la Ligue des familles, <https://www.laligue.be/Files/media/495000/495961/fr/e/barometre-2018-version-coordonnee-3-nd.pdf>

## 1 PARENT SUR 5 PASSE PLUS DE DEUX HEURES PAR JOUR DANS LES TRAJETS

29% des parents consacrent moins d'une heure à l'ensemble de leurs déplacements quotidiens, 24% entre 1h et 1h30, 22% entre 1h30 et 2h et 22% des parents plus de 2h. Nous considérons ici l'ensemble des déplacements à réaliser sur la journée : professionnels, familiaux, de loisir... et ce pour les parents dans leur ensemble, qu'ils soient en charge de la majorité des déplacements liés à la famille ou pas.

Selon l'Enquête sur la mobilité des Belges<sup>5</sup>, l'ensemble de la population consacre en moyenne 58 minutes par jour à se déplacer. Les parents connaissent donc, pour la plupart, des temps de déplacement plus longs que la moyenne, ce qui renforce la nécessité de politiques de mobilité adaptées aux besoins des familles.

Dans notre enquête, sans grande surprise, ce sont surtout les Wallon·ne·s qui déclarent passer plus de deux heures par jour dans les trajets : 1/4 d'entre eux vivent cette situation contre 14% des Bruxellois·e·s et des habitant·e·s d'une commune en périphérie de Bruxelles. Un peu moins d'un·e Bruxellois·e sur trois (32%) fait moins d'une heure de déplacements contre 28% des Wallon·ne·s et 24% des habitant·e·s de la périphérie.

Les parents habitant en zone rurale sont 26% à faire plus de deux heures journalières de déplacements, suivi de près par les parents en zone semi-urbaine (25%) et on retrouve ensuite les parents de zones urbaines avec 18% qui déclarent faire plus de deux heures. On remarque aussi une différence selon que les parents travaillent ou non : les parents ne travaillant pas sont 40% à déclarer faire moins d'une heure de trajet par jour contre 29% des parents qui travaillent.

Le nombre d'enfants ne semble pas avoir une influence déterminante sur le temps de trajet quotidien des parents de notre échantillon.

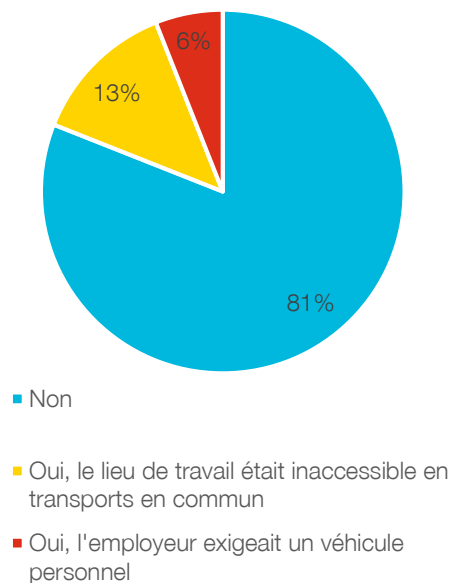
## PRÈS DE DEUX PARENTS SUR 10 ONT RENONCÉ À UNE OFFRE D'EMPLOI À CAUSE DE PROBLÈMES DE MOBILITÉ

Les temps de déplacements quotidiens ont une telle importance dans la vie d'une famille, un tel impact sur le temps passé ensemble, sur le stress pendant la journée... que de nombreux parents ont été contraints de refuser un emploi à cause des contraintes liées à la mobilité.

Si 8 parents sur 10 déclarent n'avoir jamais dû renoncer à une offre d'emploi pour des raisons de mobilité, c'est malgré tout le cas pour près de 2 parents sur 10 (19%). Parmi ceux-ci, les femmes sont plus nombreuses à déclarer avoir dû renoncer à une offre que les hommes : 14% parce que le lieu de travail était inaccessible et 6% parce qu'elles n'avaient pas de véhicule personnel. Les hommes ne sont que 10 et 5% à déclarer avoir rencontré les mêmes problèmes.

### Avez-vous dû renoncer à une offre d'emploi pour des raisons liées à votre mobilité?

Echantillon : 1344 répondant·e·s



<sup>5</sup> Service public fédéral Mobilité et transports, « Enquête monitor sur la mobilité des Belges », décembre 2019

Les familles recomposées ou monoparentales sont également plus nombreuses à déclarer avoir dû renoncer à un travail (30% et 25% d'entre elles contre 17% des familles en couple avec le père ou la mère des enfants). Parmi les parents qui ont dû renoncer, près de deux parents issus d'une famille monoparentale ou recomposée sur dix déclarent avoir dû renoncer à un travail parce qu'il était inaccessible en transports en commun.

C'est également le cas de 16% des Bruxellois.e-s alors que seulement 12% des Wallon.ne.s déclarent la même chose. Près de 9 parents habitant en zone rurale sur 10 (88%) indiquent n'avoir jamais dû renoncer à une offre d'emploi à cause de leur mobilité contre seulement 78% des parents habitant en zone urbaine. À l'inverse, les parents de zone urbaine sont 16% à déclarer avoir dû y renoncer parce le lieu de travail était inaccessible en transports en commun contre 10% des parents de zone rurale. Une explication possible à ces différences régionales et zonales serait la possession d'une voiture : lors de l'enquête sur la mobilité des Belges de 2010, 35% des ménages bruxellois déclaraient ne pas avoir de voiture contre 17% des ménages wallons<sup>6</sup>.

Selon le statut professionnel, les réponses à cette question varient. Les parents qui ne travaillaient pas au moment de l'enquête étaient 14% à déclarer

avoir dû y renoncer par manque d'un véhicule et 16% parce que les transports en commun ne desservaient pas le lieu du travail. Quant aux parents qui travaillaient, ils n'étaient que 5% dans le premier cas et 13% dans le second cas.

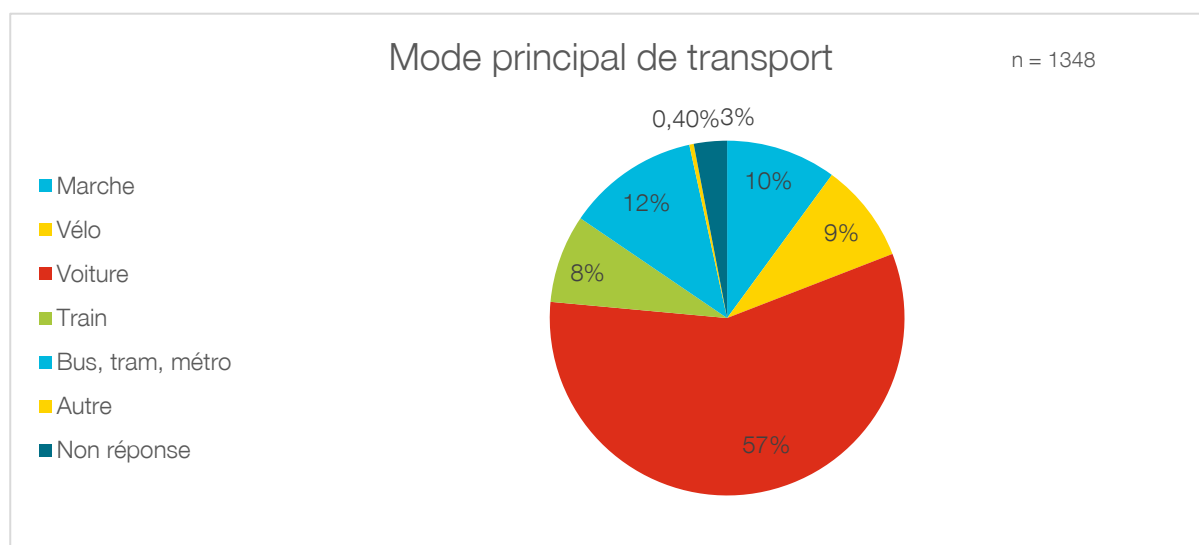
## 11-13 ANS : L'ÂGE DES PREMIERS DÉPLACEMENTS SANS LES PARENTS

Quand les enfants grandissent et commencent à se déplacer seuls, cela a évidemment un impact sur la mobilité des parents. Mais à quel âge les parents laissent-ils leurs enfants sortir seuls ?

Parmi les parents qui autorisent leurs enfants à sortir seuls, 55% l'ont fait pour la première fois quand leur enfant avait entre 11 et 13 ans. Un quart des parents (24%) ont donné cette autorisation à leur enfant âgé de 8 à 10 ans, et 16% l'ont accordée quand l'enfant était âgé de 14 à 16 ans.

On constate une différence importante selon la zone d'habitation. En zone urbaine, les parents sont 33% à avoir laissé leur enfant pour la première fois sortir seul entre 8 et 10 ans, 18% en zone semi-urbaine et 22% en zone rurale.

# LES TRANSPORTS



<sup>6</sup> « La mobilité des belges en 2010 : résultats de l'enquête Beldam », 2012.

Quand on interroge les parents sur les deux moyens de transports principaux qu'il-elle-s utilisent, ils citent en premier la voiture, sélectionnée par 57% des parents, puis les transports en commun, par 20% des parents. Seulement 10% des parents déclarent utiliser principalement la marche. Et ils sont 9% à utiliser principalement le vélo.

## **LA VOITURE, PRINCIPAL MOYEN DE TRANSPORT DES PARENTS**

Les Belges utilisent énormément leur voiture ; le constat vaut pour la population dans son ensemble : en 2017, 61% des déplacements étaient ainsi effectués en voiture<sup>7</sup>. Et les parents ne dérogent pas à cette règle : ils sont 83% à l'utiliser au moins une fois semaine et 57% donc à en faire leur principal mode de déplacement (avant la marche). Les familles dont le revenu mensuel est inférieur à 2000€ nets/mois sont toutefois beaucoup moins nombreuses à utiliser la voiture, même si une majorité (59%) l'utilisent quand même au moins une fois par semaine.

Cet engouement s'explique avant tout par la nécessité d'assurer des trajets en chaîne entre crèche, école, travail, courses, activités extrascolaires... 2 parents sur 3 (62%) justifient ainsi leur recours à la voiture. Viennent ensuite la rapidité de ce mode de transport comparativement aux autres (mentionnée par 58% des parents) et le côté pratique avec des enfants (55%). En quatrième position, loin derrière, certains parents estiment que recourir à la voiture est agréable (23%).

Le recours à la voiture est néanmoins très variable selon les Régions. Les Wallon·ne·s sont ainsi 92% à la prendre au moins une fois semaine contre 58% des Bruxellois·e·s et 87% des habitant·e·s de périphérie bruxelloise. Les Bruxellois·e·s sont par ailleurs seulement 40% à être d'accord totalement avec la proposition « la voiture est plus rapide » (que les autres moyens de transport) alors que les Wallon·ne·s sont 64% à l'être. Les Wallon·ne·s sont d'ailleurs 68% à être d'accord avec le fait que la voiture permet d'enchaîner plusieurs motifs de déplacements quand les Bruxellois·e·s ne sont que 43%. Les parents wallons sont également plus

nombreux (57%) que les parents bruxellois (47%) à juger la voiture très pratique avec des enfants.

Cela recoupe les résultats d'autres études sur la mobilité des Belges dans leur ensemble (pas forcément parents). Selon l'Enquête Monitor sur la mobilité des Belges, les Wallon·ne·s recourent davantage à la voiture : 73% de leurs déplacements se font via ce moyen de transport<sup>8</sup> ; à l'inverse, les Bruxellois·e·s ne l'utilisent que pour 46% de leurs déplacements.

Mais c'est logiquement entre zones rurale et urbaine que la différence est la plus marquée. Les parents vivant en zone rurale sont 97% à prendre leur voiture au moins une fois semaine contre 91% des parents vivant en zone semi-urbaine et 67% des parents de zones urbaines. Ce sont des pourcentages beaucoup plus élevés que pour l'ensemble des Belges (pas forcément parents) : 54% des Belges habitant en dehors des zones urbaines déclarent conduire au moins une fois par semaine leur voiture et seuls 38% des Belges en milieu urbain font de même<sup>9</sup>.

Enfin, les parents qui ne travaillent pas recourent moins à la voiture que ceux qui travaillent (15% contre 25%).

## **PLUS ON A D'ENFANTS, PLUS ON RECOURT À LA VOITURE**

L'utilisation de la voiture est également corrélée au nombre d'enfants présents dans le ménage. 89% des familles nombreuses (3 enfants et plus) utilisent au moins une fois par semaine leur voiture, contre 81% des familles de deux enfants et 74% de celles d'un seul enfant. Cette utilisation de la voiture par les familles nombreuses et un constat partagé par d'autres enquêtes. Selon l'Enquête sur la mobilité des Belges, plus l'on a d'enfants, plus la possession d'une voiture augmente. En effet, si 12% des Belges ayant un enfant déclarent ne pas avoir de voiture, ce pourcentage tombe à 4% pour les familles de deux et trois enfants<sup>10</sup>.

Selon cette même enquête, les familles d'un seul enfant ont en moyenne 1,45 voitures, celles de deux enfants 1,53 voitures et celles de trois enfants et plus 1,64 voitures. Quant aux ménages sans enfant, la moyenne est plus basse : 1,18 voitures. On peut aisément imaginer que l'augmentation des

<sup>7</sup> Service public fédéral Mobilité et transports, « Enquête monitor sur la mobilité des Belges », décembre 2019

<sup>8</sup> Service public fédéral Mobilité et transports, « Enquête Monitor sur la mobilité des belges », décembre 2019

<sup>9</sup> Idem

<sup>10</sup> Ibidem

déplacements liés à la présence d'enfants (crèche, école, activités extrascolaires, rendez-vous médicaux...) conjuguée avec les déplacements habituels des parents (travail, loisirs, courses...) est plus compliquée quand la famille n'a qu'une seule voiture.

## **LES TRANSPORTS EN COMMUN, SURTOUT UTILISÉS PAR LES FAMILLES BRUXELLOISES**

Parmi les parents interrogés, 4 sur 10 (41%) ont déclaré prendre les transports en commun au moins une fois par semaine. C'est un peu plus le cas des familles à bas revenu (48%) que des familles à moyen (41%) et haut revenu (42%).

Comme dans notre précédente étude de 2016, nous constatons une disparité régionale entre les Bruxellois-e-s et les Wallon-ne-s. Les parents bruxellois sont 67% à déclarer les emprunter au moins une fois semaine contre 30% des parents wallons. Les habitant-e-s de la périphérie bruxelloise se trouvent entre les deux avec 38%. Il faut dire que les Bruxellois.e.s sont beaucoup plus nombreux à ne pas posséder de voiture que les Wallon.ne.s : lors de l'enquête sur la mobilité des belges de 2010, 35% des ménages bruxellois déclaraient ne pas avoir de voiture contre 17% des ménages wallons<sup>11</sup>.

57% des parents habitant en zone urbaine déclarent prendre les transports en commun au moins une fois semaine contre 35% des parents de zone semi-urbaine et 23% des parents de zone rurale.

Les parents bruxellois sont ainsi plus nombreux à recourir au moins une fois par semaine aux transports en commun (67%) qu'à la voiture (58%).

## **PLUS LES FAMILLES ONT D'ENFANTS, MOINS ELLES UTILISENT LES TRANSPORTS EN COMMUN**

Le nombre d'enfants influence l'usage des transports en commun : plus les familles ont d'enfants, moins elles utilisent les transports en commun. 7 parents de familles nombreuses sur 10 (68%) y recourent moins d'une fois par semaine, privilégiant d'autres modes de transport. 6 parents

de familles de deux enfants sur 10 (59%) et près de la moitié des familles d'un seul enfant (46%) délaissent également les transports en commun. Manifestement, cet abandon des transports en commun au fur et à mesure que la famille s'agrandit montre que ceux-ci ne répondent pas (suffisamment) aux besoins des parents.

## **PLUS D'1 PARENT SUR 2 SE DÉPLACE VIA PLUSIEURS TRANSPORTS EN COMMUN DIFFÉRENTS**

Parmi les transports en commun, le bus est le plus utilisé par les parents. Plus de la moitié (54%) des parents utilisateurs de transports en commun déclarent prendre le bus au moins une fois par semaine.

En ce qui concerne les autres moyens de transports en commun (tram, bus, train), les parents sont en général 4 sur 10 à y recourir au moins une fois par semaine.

Si l'on additionne tous ces pourcentages, on dépasse les 100%. Ce résultat s'explique par le fait que plusieurs parents prennent plusieurs transports en commun par semaine. En effet, les parents qui utilisent les transports en commun chaque semaine sont 30% à en utiliser deux différents, 20% à en prendre 3 et 3% à prendre les 4. Au total, pas moins de 54% des parents concernés recourent à plusieurs types de transports en commun différents chaque semaine.

Selon leurs revenus, les familles recourent à des transports en commun très différents. Les parents à bas revenus sont ainsi beaucoup plus nombreux à prendre le bus (87%) et beaucoup moins nombreux à prendre le train (23%) que la moyenne des parents (54% et 42%). Les parents à hauts revenus prennent quant à eux davantage le métro (ils sont 49% à l'utiliser contre 33% des parents à bas revenus) et le train (45% contre 23%).

## **ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN QUAND ON VOYAGE AVEC DES ENFANTS : MOINS DE 3 PARENTS UTILISATEURS SUR 10 SATISFAITS**

Nous avons demandé aux parents qui utilisent déjà les transports en commun s'ils en étaient satisfaits. Globalement, on pourrait dire qu'ils ne sont ni

<sup>11</sup> « La mobilité des belges en 2010 : résultats de l'enquête Beldam », 2012.

vraiment satisfaits, ni vraiment insatisfaits. Mais là où le bât blesse, c'est surtout en ce qui concerne l'accessibilité de ce moyen de transport quand on voyage avec des enfants. En ce qui concerne la ponctualité et le confort des transports en commun, environ un tiers des parents sont satisfaits, un autre tiers insatisfaits, et un dernier tiers ne sont ni l'un ni l'autre.

En ce qui concerne le coût et la rapidité, c'est un peu plus tranché, et plus positif : 44% des parents utilisateurs sont satisfaits des tarifs des transports en commun (ce qui ne laisse pas une majorité de mécontents, puisque tout de même 26% ne sont ni vraiment satisfaits, ni vraiment insatisfaits), et 42% estiment que la rapidité est satisfaisante (contre 29% d'insatisfaits et 30% qui ne sont ni l'un ni l'autre). Une explication possible à cette satisfaction relative au coût réside dans les tarifs pratiqués par les différentes compagnies de transports en commun à l'égard des enfants. À la STIB (transports en commun bruxellois), les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement sur le réseau. Les jeunes entre 12 et 24 ans payent quant à eux 50€ par an sur présentation d'une attestation scolaire. Enfin, si la famille possède plus de deux abonnements scolaires, les suivants sont gratuits<sup>12</sup>. Aux TEC (transports en commun wallons), l'abonnement est également gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. À partir de 12 ans et jusque 24 ans, des tarifs préférentiels existent. Ceux-ci sont compris entre 104,8 euros et 224 euros selon la distance parcourue pour un abonnement annuel. Ces tarifs sont combinables avec la réduction « familles nombreuses »<sup>13</sup>, accessible à partir de 3 enfants. Concernant la SNCB enfin (chemins de fer), le prix moyen des abonnements est difficilement évaluable, car les abonnements sont calculés selon le nombre de kilomètres parcourus entre le domicile et l'établissement scolaire. Les enfants de moins de 12 ans voyagent gratuitement s'ils sont accompagnés. S'ils ne sont pas accompagnés, ils prennent soit un abonnement scolaire, soit un billet enfant (50% de réduction par rapport au billet standard)<sup>14</sup>.

En matière d'accessibilité, c'est autre chose : 40% des parents utilisateurs sont insatisfaits (dont 15% « très » insatisfaits) de l'accessibilité des transports en commun quand ils voyagent avec les enfants. 32% ne sont ni satisfaits, ni insatisfaits, et 28% sont satisfaits de la situation. Très interpellant quand on

sait que l'on ne considère ici que les parents qui utilisent déjà les transports en commun de manière régulière...

Les parents bruxellois (34%) sont plus satisfaits que les parents wallons (27%) de la ponctualité des transports en commun. Ils le sont également au regard de la fiabilité : 33% la jugent satisfaisante, les parents wallons n'étant que 26%. Près d'un parent bruxellois sur cinq (18%) est « très » insatisfait de l'accessibilité des transports en commun avec des enfants. Les Wallon-ne-s ne sont « que » 11% à exprimer le même degré d'insatisfaction. Les parents wallons en sont satisfaits à 39% quand les parents bruxellois sont 31% à l'être.

## **LA MOITIÉ DES PARENTS D'ENFANTS EN BAS ÂGE ONT DU MAL À ACCÉDER AUX TRANSPORTS EN COMMUN**

Nous avons interrogé plus spécifiquement les parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans pour connaître leurs difficultés lors de leurs déplacements dans les transports en commun avec leurs enfants : la moitié (48%) éprouvent des difficultés à monter ou descendre du bus, du tram, du métro ou du train et 4 sur 10 (42%) à accéder aux arrêts et aux quais.

Les parents wallons sont plus nombreux à éprouver des difficultés à accéder aux gares/quais et arrêts que les parents bruxellois : 48% contre 39% des parents bruxellois. Concernant les montées/descentes des transports en commun, les parents bruxellois les jugent plus faciles que les parents wallons : 34% déclarent n'éprouver qu'une petite difficulté voire aucune contre 22% des parents wallons.

Quant à leur satisfaction générale concernant l'accessibilité des transports avec des enfants : les parents d'enfants en bas âge sont 54% à déclarer en être peu ou pas du tout satisfaits. Ce qu'on perçoit moins chez les parents d'enfants plus âgés qui sont 24% à être aussi insatisfaits.

## **3 PARENTS SUR 4 PRÊTS À PRENDRE DAVANTAGE LES TRANSPORTS EN COMMUN S'ILS S'AMÉLIORENT**

Nous avons demandé à l'ensemble de nos parents répondants s'ils seraient prêts à prendre les transports en commun s'ils ne les utilisent pas

<sup>12</sup> STIB <http://www.stib-mivb.be/index.htm?l=fr>

<sup>13</sup> TEC, <https://www.infotec.be/>

<sup>14</sup> SNCB, <https://www.belgiantrain.be/fr>

encore ou à les prendre davantage s'ils les utilisent déjà si ceux-ci étaient améliorés. Et plus de 3 parents sur 4 (78%) seraient dans ce cas prêts à les prendre (davantage)! À Bruxelles, sont même 8 parents sur 10 (83%) qui pourraient faire évoluer leur mode de déplacement (contre 76% des parents wallons et 74% des parents de la périphérie).

À quelles conditions toutefois? D'après les réponses des parents, pour qu'un maximum d'entre eux recoure davantage aux transports en commun, il faudrait améliorer... un peu de tout :

- 22% citent, parmi leurs 3 priorités, une amélioration des performances (confort, rapidité, ponctualité) ;
- 20% une amélioration des fréquences ;
- 17% une amélioration de la déserte à proximité de leur domicile.

Ce top 3 varie légèrement pour les parents d'enfants âgés entre 0 et 3 ans : leur troisième priorité concerne l'amélioration de l'accessibilité des transports en commun pour les enfants (20%). À l'inverse seuls 3% des parents d'enfants plus âgés formulent cette demande.

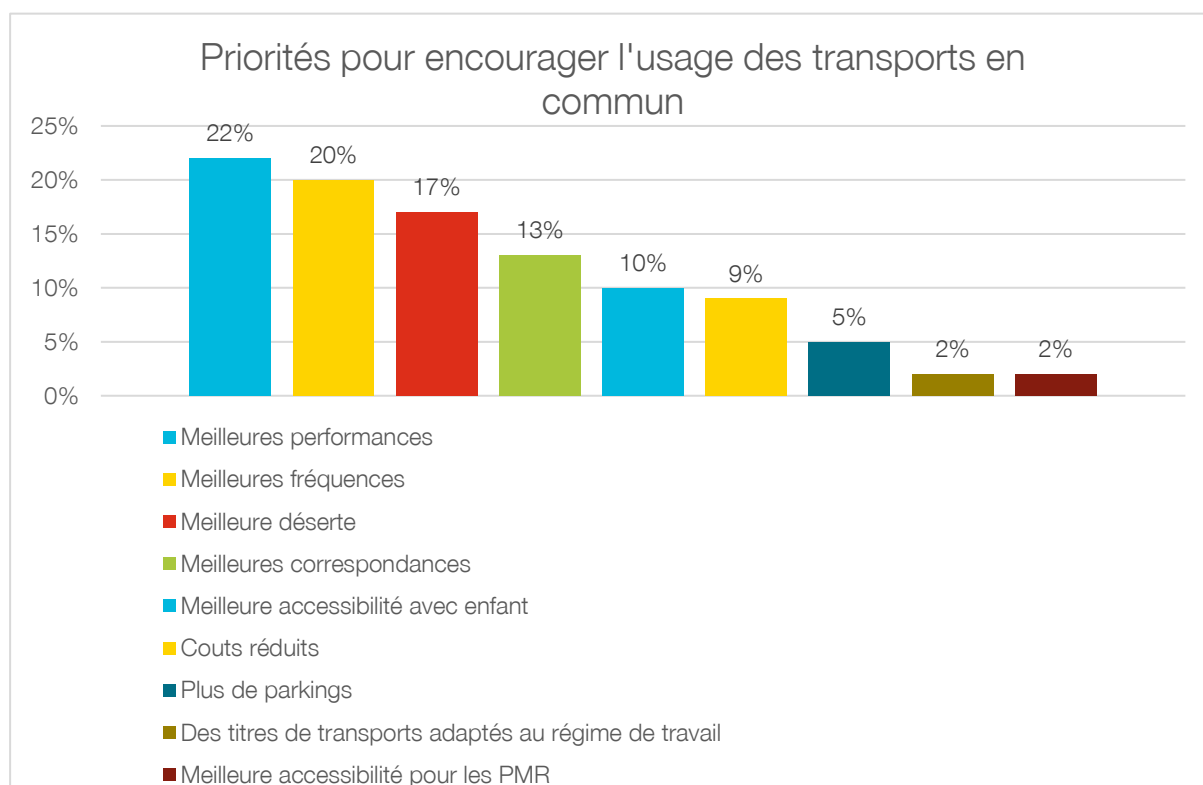
17% des familles qui ont des revenus inférieurs à 2000 euros par mois prendraient plus facilement les transports en commun si le coût en était réduit, ce que ne mentionnent que 10% des familles ayant des

revenus entre 2000 et 5000 euros par mois et 6% de celles dont les revenus dépassent 5000 euros par mois.

Il existe des différences régionales : les parents bruxellois sont 18% à fixer comme condition une meilleure accessibilité des transports en commun pour leurs enfants alors que seuls 6% des parents wallons en font une priorité. Les parents wallons sont quant à eux 28% à réclamer une meilleure desserte quand les Bruxellois sont 12% à y accorder autant d'importance. Il existe également une différence régionale concernant l'amélioration des fréquences : les Wallon·ne·s sont 23% à la juger prioritaire contre 19% des Bruxellois·e·s.

## SEUL 1 PARENT SUR 10 SE SENT EN SÉCURITÉ À VÉLO AVEC SES ENFANTS

Les parents qui empruntent régulièrement le vélo (au moins une fois par semaine) se montrent satisfaits, sans grande surprise, du coût de ce moyen de transport mais aussi de sa rapidité (qui convient à 8 parents utilisateurs sur 10). 65% des parents bruxellois se montrent même « très » satisfaits de la rapidité de ce mode de transport ;





c'est beaucoup moins le cas des parents wallons qui ne le sont qu'à 37%.

Les parents sont par contre très nombreux à déplorer le manque de pistes cyclables : 3 parents cyclistes sur 4 (74%). À peine 1% des parents à vrai dire s'estiment « très satisfaits » du nombre de pistes cyclables et 7% « satisfaits ». Ici aussi, les Wallon-ne-s sont plus nombreux à être « très » insatisfait-e-s (56%) de la situation que les Bruxellois-e-s (37%).

Cela rejoint évidemment la question de la sécurité. Déjà lorsqu'ils se déplacent seuls à vélo, à peine 3 parents sur 10 se sentent en sécurité. Lorsqu'ils se déplacent avec leurs enfants, ce chiffre chute à 1 sur 10.

Et quand l'enfant a son propre vélo, 1 parent sur 3 qui se montre « très » inquiet. Les parents bruxellois sont 53% à être insatisfaits ou très insatisfaits de la sécurité des enfants sur leur propre vélo et les wallon-ne-s 61%. Aucun parent bruxellois n'est très satisfait de la sécurité de ses enfants seuls à vélo et seulement 2,5% des parents wallons le sont.

## **PRENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN AVEC SON VÉLO ? PAS QUAND ON A DES ENFANTS**

Autre problème : l'intermodalité. À peine 14% des parents se montrent satisfaits des possibilités de combiner l'utilisation du vélo avec un autre moyen de transport.

Il faut dire que l'intermodalité vélo-transport en commun n'est pas toujours des plus faciles en Belgique. Ainsi, si l'on souhaite prendre un vélo non pliable dans le train, la SNCB ajoute un supplément de 4 euros au prix du billet de train. Elle déconseille également aux cyclistes d'embarquer avec leur vélo dans le train aux heures de pointe ; or, de nombreux parents n'ont pas la possibilité de se déplacer en dehors des heures de pointe, compte tenu notamment des horaires d'école.

À la STIB, c'est encore beaucoup plus compliqué pour les parents : les vélos non pliables sont interdits dans les bus et dans les trams à plancher surélevé (or, sur certaines lignes, seuls ces trams circulent) ; ils sont autorisés dans les rames de métro et les tramways... sauf durant les heures de pointe (de 7h à 9h et de 16 à 18h). Or, il est très difficile voire impossible pour un parent de prendre les transports en commun avec un vélo pliable et des enfants : il n'est pas toujours possible de mettre

un siège enfant sur un vélo pliable, et quand ça l'est, il faut ôter le siège pour plier le vélo. Comment alors prendre le tram ou le métro en portant son vélo et le siège tout en surveillant l'enfant (à condition même que l'enfant soit capable de marcher seul) ?

Le problème est le même en Wallonie : seuls les vélos pliables sont autorisés dans les bus TEC.

## **MON VÉLO FAMILIAL, JE L'ENTREPOSE OÙ ?**

La question des parkings pour vélos pose également problème à de nombreux parents. 6 parents sur 10 (58%) sont insatisfaits du nombre actuel de parkings ; à peine 15% en sont satisfaits et 23% sont mitigés. Les données de cette enquête ne permettent pas de savoir qui sont les parents parmi eux qui disposent, à domicile et au travail, d'un endroit pour entreposer leur vélo ; qui sont ceux qui recourent à des vélos familiaux (vélos cargos) plus imposants et difficiles à garer ; si le problème de parking se pose partout ou essentiellement à des endroits spécifiques (écoles, gares...)... autant de sujets qui mériteront des investigations ultérieures.

## **7 PARENTS SUR 10 SOUHAITERAIENT EMPRUNTER DAVANTAGE LE VÉLO...**

Près de 7 parents sur 10 (69%) seraient prêts à se déplacer davantage à vélo si les conditions étaient améliorées, et les Bruxellois-e-s (77%) davantage que les Wallon-ne-s (65%) et que les parents de la périphérie (67%).

73% des parents habitant en zone urbaine se disent prêts à faire évoluer leurs habitudes en la matière contre 68% des parents vivant en zone semi-urbaine et 64% des parents de zones rurales.

Les parents ne travaillant pas y sont moins favorables que les parents qui travaillent : 60% des parents qui ne travaillent pas sont prêts à le prendre plus contre 69% des parents qui travaillent. Et parmi les parents qui travaillent, ce sont surtout ceux qui font des temps partiels qui y sont favorables (72%) contre 68% des parents à temps plein.

## **... À CONDITION QU'IL Y AIT PLUS DE PISTES CYCLABLES**

Pour s'y mettre ou davantage le pratiquer, ces parents ont listé comme prioritaires les trois mesures suivantes :

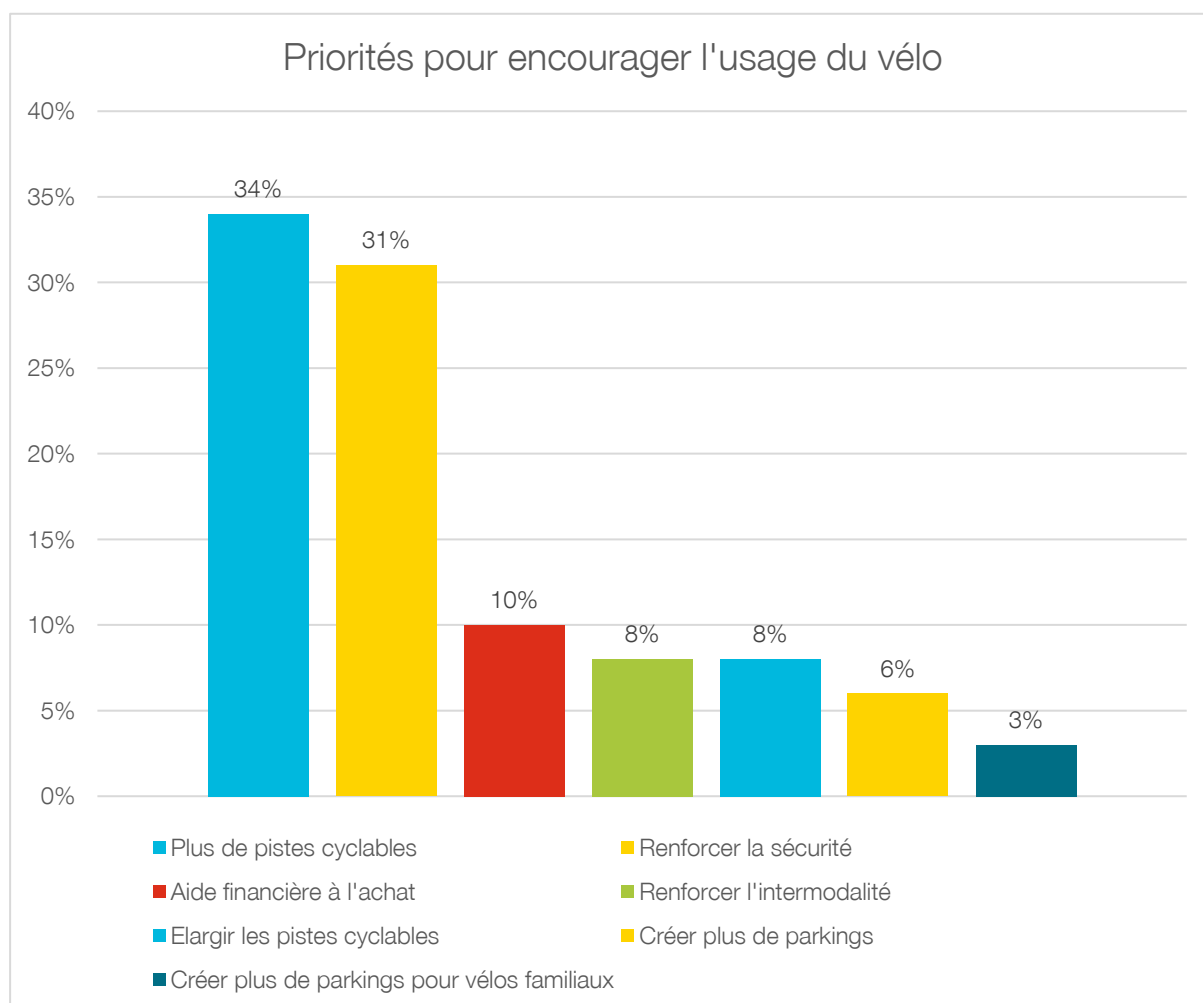
- Créer plus de pistes cyclables pour 34% des parents,
- Renforcer la sécurité pour 31% des parents,
- Accorder une aide financière étatique à l'achat du matériel pour 10% des parents.

Nous notons une différence régionale, les parents bruxellois étant plus nombreux (41%) que les parents wallons (35%) à citer le renforcement de la sécurité comme condition nécessaire à une utilisation accrue du vélo.

On remarque également une légère différence selon l'âge des enfants : les familles qui comptent un enfant entre 0 et 3 ans sont plus nombreuses à réclamer des pistes cyclables plus larges (12% contre 7% des autres familles) et des parkings pour les vélos familiaux (5% contre 3% pour les autres familles).

Les parents d'adolescents (13-18 ans) sont un petit peu plus intéressés (15%) par la priorité « une aide financière de l'État à l'achat d'un vélo ou du matériel » que les autres parents (11%).

## ET POUR DEMAIN, QUE SOUHAITENT LES PARENTS ?



## AVANT TOUT, MOINS DE DÉPLACEMENTS

Pour notre dernière question, nous avons interrogé l'ensemble des parents sur les mesures qui faciliteraient leurs déplacements à l'avenir.

Les trois principales mesures plébiscitées par les parents sont :

- Un travail plus proche du domicile pour 58% d'entre eux,
- Du télétravail pour 55% des parents,
- Des projets scolaires pour les déplacements des enfants pour 44% des parents, tels que du covoiturage entre parents d'élèves, des rangs piétons ou vélos...

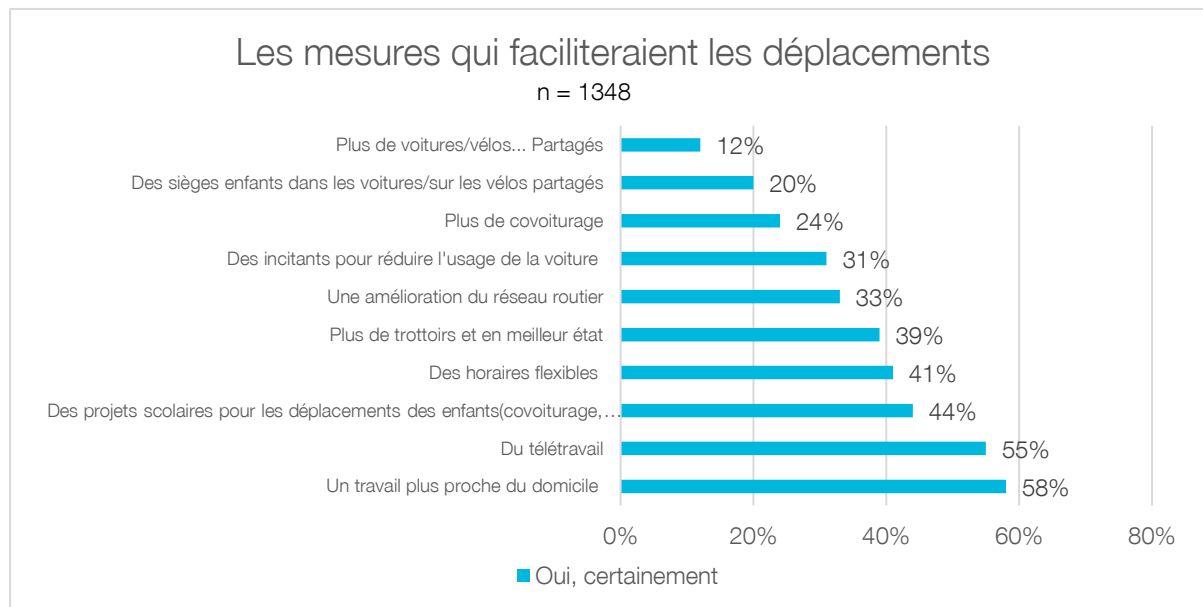
Les déplacements les plus simples pour les parents sont avant tout... ceux qu'ils ne doivent pas effectuer.

On l'a vu, l'enchaînement des différents types de déplacements (domicile-école-travail...) caractérise la mobilité des parents. Pouvoir travailler de chez soi

Paradoxalement, ce sont parfois aussi les contraintes familiales qui empêchent ce changement : il peut être difficile de toujours trouver un emploi près de chez soi, et plus encore de déménager à chaque changement de job quand on doit tenir compte du lieu de travail du conjoint, de l'école des enfants, du lieu de vie de l'ex-conjoint avec qui l'on partage l'hébergement des enfants...

Les familles intègrent toutefois largement les contraintes de mobilité au moment où elles cherchent un logement. L'offre de mobilité dans le quartier a ainsi joué un rôle dans le choix de l'habitation pour plus de 2 parents sur 3. C'est un peu moins le cas des familles recomposées, qui sont plus nombreuses à ne pas en avoir tenu compte : 41% contre 31% pour les autres familles. Une grande disparité régionale apparaît par ailleurs dans les réponses à cette question : 87% des Bruxellois-e-s ont pris en compte l'offre de mobilité à proximité de leur habitation contre seulement 58% des Wallon-ne-s.

Les trois principales mesures qui faciliteraient les déplacements des parents sont les mêmes pour les hommes et les femmes bien que les femmes



un jour ou deux par semaine, quand c'est possible, permet déjà de diminuer cette chaîne de déplacements d'une étape. Idem en ce qui concerne le covoiturage entre parents ou les déplacements collectifs des enfants vers l'école : c'est encore un trajet en moins à prendre en charge.

Habiter plus près de son lieu de travail permet évidemment aussi de limiter les trajets.

plébiscitent davantage encore ces propositions : 61% des femmes voudraient travailler plus près de leur domicile contre 51% des hommes, 58% des femmes souhaiteraient du télétravail contre 43% des hommes et 46% des femmes voudraient des projets scolaires pour les déplacements des enfants contre 37% des hommes. Remarquons que, parmi les quatre premières mesures, trois ne sont pas

directement liées à la mobilité mais à la conciliation vie familiale-vie professionnelle.

Les quatre premières mesures citées sont les mêmes, quels que soient les revenus de la famille. Cependant, leur ordre dans ce top 4 varie. Les familles gagnant plus de 5000 euros nets par mois mettent le télétravail au top de leurs priorités (61% plébiscitent cette solution) tandis que celles dont les revenus sont inférieurs 2000 euros par mois la classent en 4<sup>e</sup> position (elles sont 43% à la choisir). Ces familles demandent d'abord un travail plus proche de leur domicile (62%) et ensuite des horaires flexibles (47%), à égalité avec les projets scolaires de déplacements (47%).

Les propositions « un travail plus proche du domicile » et le « télétravail » sont particulièrement plébiscitées par les familles recomposées (72% contre 57% et 63% contre 55%). À l'inverse, les familles en couple « traditionnel » sont moins intéressées que les autres familles par des horaires flexibles (39% contre 48% pour les autres familles).

Les parents de jeunes enfants ont également un classement légèrement différent : en troisième priorité ils demandent des trottoirs élargis et plus accessibles (47%). Ils sont également plus nombreux à réclamer des horaires flexibles (47% contre 35% des autres parents) et du télétravail (60% contre 51% des autres parents). Les parents

d'enfants âgés de 13 à 18 ans, quant à eux, s'expriment moins fortement que les autres sur les quatre premières priorités. S'ils sont tout de même 54% à souhaiter un travail plus proche de leur domicile (ce que 60% des autres parents jugent prioritaire), ils ne sont que 47% à demander du télétravail (contre 59% des autres parents), que 39% à souhaiter des projets scolaires de déplacement (ce que réclament 46% des autres parents) et 33% à vouloir des horaires flexibles (contre 44% des autres parents).

Selon les Régions enfin, certains écarts apparaissent. Les Wallon·ne·s sont 61% à souhaiter un travail plus proche de leur domicile ainsi que 60% des habitant·e·s des communes de la périphérie bruxelloise, contre 53% des Bruxellois·e·s. Les parents bruxellois sont plus nombreux (45%) à souhaiter des trottoirs plus larges que les parents wallons (36%) ou de la périphérie bruxelloise (31%). Ils sont 17% à vouloir davantage de transports partagés (voitures, vélos, trottinettes...) contre 12% des Wallon·ne·s. Cette volonté plus marquée s'exprime aussi dans la mise à disposition de sièges enfants dans les voitures et vélos partagés (34% contre 13% des Wallon·ne·s). Les parents wallons et de la périphérie sont par contre plus nombreux (36%) à souhaiter une amélioration du réseau routier que les bruxellois·e·s (26%).

## CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

La mobilité des familles n'est pas unique et identique pour tous les parents. Elle est multiple et influencée par le lieu de vie, le nombre d'enfants, l'âge des enfants, la situation conjugale, les revenus, le genre, le fait de travailler ou non... Cependant nous pouvons dégager quelques tendances de cette enquête.

### LA VOITURE, TOUJOURS LA VOITURE

La voiture reste le principal mode de transports des familles. 87% des parents déclarent même la prendre au moins une fois par semaine. Nous constatons cependant que quand une offre alternative suffisante et *family friendly* est proposée

via les transports en commun, les parents l'utilisent et délaissent leur voiture. Ce qui explique la moindre utilisation de la voiture en Région bruxelloise et en milieu urbain.

Cependant, il demeure un point noir : les familles nombreuses ne sont pas de grandes utilisatrices des transports en commun, surtout quand on les compare aux familles ayant moins de trois enfants. Pour la Ligue des familles, la raison de cet abandon se trouve dans la difficulté d'offrir une solution rapide et pratique à l'accompagnateur·trice des enfants. Celui·celle-ci doit jongler avec ses impératifs et ceux de chaque enfant : horaires de l'école (ou des écoles !), de la crèche, des activités extrascolaires, du rendez-vous chez le médecin...

## TRANSPORTS EN COMMUN AVEC ENFANTS : UN JEU DE TÉTRIS

35% des parents jugent que l'accessibilité des transports en commun lorsqu'on a des enfants est peu voire pas du tout satisfaisante. Quand on interroge plus précisément les parents d'enfants de 3 ans ou moins, ce constat se renforce : 42% ont répondu éprouver quelques voire beaucoup de difficultés pour accéder aux arrêts et aux quais et 48% éprouvent des difficultés pour monter/descendre du bus/tram/métro/train. Et parmi les parents qui sont prêts à prendre davantage les transports en commun, 10% posent comme condition un renforcement de l'accessibilité.

Ce que ces chiffres mettent en avant, c'est l'inadéquation de l'espace public et des transports en commun aux réalités des déplacements en famille. Plusieurs études<sup>15</sup> parlent du « corps agrandi » de ces parents qui se déplacent avec leurs enfants. Agrandi parce qu'il-elle-s arpentent l'espace avec un ou plusieurs enfants, avec un ou plusieurs sacs/cartables, avec une poussette, une draisiennne, une trottinette... car leurs enfants ne sont pas toujours en mesure d'effectuer à pied le trajet qui suit/précède celui en transports en commun. Avec ce « corps agrandi », ils font face à des espaces trop étroits, trop courts, à des escaliers, à des changements de ligne qui s'avèrent plus fatigants et difficiles que s'il-elle-s les empruntaient seul-e-s.

Pour la Ligue des familles, la solution consiste à prendre en compte dès l'aménagement des espaces publics et l'achat de matériel roulant cette mobilité spécifique des familles. La norme pour ces nouveaux aménagements devrait être l'accessibilité universelle, c'est-à-dire concevoir la mobilité pour tous les types de physiques et plus seulement pour un adulte masculin valide se déplaçant seul afin que ces espaces soient accessibles à toutes et tous<sup>16</sup>. Il faut également réaménager, autant que possible, les infrastructures existantes. Pourquoi pas avec des solutions créatives telles que des espaces suffisamment grands réservés aux parents avec poussette dans les bus, trams, trains...

## SHIFTS MODAUX : LES PARENTS Y SONT FAVORABLES

Deux autres enseignements de notre enquête concernent la volonté des parents de changer de mode de transports. En effet, 78% des parents sont prêts à prendre (plus) les transports en commun et 69% à prendre (plus) le vélo si des améliorations sont faites. Bien sûr, ces pourcentages varient selon le profil des familles (le nombre d'enfants, le régime de travail, la situation conjugale, la Région...).

Les solutions qui faciliteraient ce *shift* modal ne sont pas toujours spécifiques aux parents. S'ils invoquent certaines mesures spécifiques (accessibilité des transports en commun avec des enfants par exemple, créer des parkings pour vélos familiaux...), il-elle-s plébiscitent également des solutions communes à tous les utilisateur-trice-s des transports en commun et du vélo : une meilleure fréquence, de meilleures performances des transports en commun, la création de pistes cyclables, une aide de l'État à l'achat de matériel vélo...

L'intégration de la dimension familiale dans les nouvelles solutions de mobilité pourrait aussi permettre à certains parents d'effectuer plus facilement le *shift* vers d'autres moyens de transports que la voiture individuelle. Les systèmes actuels de voitures et vélos partagés ne proposent ainsi pas de sièges pour enfants<sup>17</sup>, alors que l'utilisation d'un tel dispositif est une obligation légale en voiture pour tout enfant de moins d'1,35 mètre, et évidemment une nécessité en matière de sécurité. Or, il est difficile pour un parent, particulièrement d'enfants en bas âge, de se déplacer jusqu'à la voiture avec plusieurs sièges pour enfants en plus des enfants eux-mêmes et de sacs éventuels chaque fois qu'il a besoin d'y recourir. Quant aux vélos partagés, ils sont tout simplement inaccessibles aux familles.

<sup>15</sup> M. Gilow, « Le Travail Domestique de Mobilité. Un concept pour comprendre la mobilité quotidienne des travailleuses avec enfants à Bruxelles », 2019.

<sup>16</sup> Idem

<sup>17</sup> Certaines sociétés de voitures partagées en proposent, mais il faut aller les chercher au siège de la société, ce qui rend le dispositif relativement inutilisable puisque on imagine mal un parent aller chercher et ramener les sièges en transports en commun, en compagnie de ses enfants, chaque fois qu'il veut emprunter occasionnellement une voiture

## DES DIFFÉRENCES DE GENRE

On l'avait déjà évoqué dans une précédente analyse<sup>18</sup>, mais comme pour le partage des tâches ménagères et le soin aux enfants, la mobilité des familles est prise en charge majoritairement par les femmes. On retrouve dans les résultats de notre enquête deux résultats de cette implication plus importante des femmes dans la mobilité familiale :

- Les femmes sont 35% à déclarer enchaîner les trajets tous les jours contre 28% des hommes.
- Les femmes restent les principales accompagnatrices des enfants pour les trajets scolaires.

À l'inverse, les hommes sont plus impliqués que les femmes dans l'accompagnement des enfants pour les trajets extrascolaires. Serait-ce parce que les loisirs des enfants font partie des tâches les plus partagées également par les parents ? Dans le focus du Baromètre des parents 2018 sur les relations femmes-hommes dans la famille, 63% des femmes et 77% des hommes déclaraient que les loisirs des enfants étaient partagés de manière égalitaire<sup>19</sup>.

## FACILITER LA MOBILITÉ DES PARENTS NE PASSE UNIQUEMENT PAR DES POLITIQUES DE MOBILITÉ

Si un certain nombre de mesures sont plébiscitées par les parents pour améliorer leur mobilité quotidienne, quand on les interroge sur ce qui, dans le futur, les aiderait, la réponse ne porte pas toujours sur des mesures spécifiquement liées à la mobilité. Parmi les quatre premières mesures invoquées, trois ont ainsi trait à la conciliation vie professionnelle-vie familiale (un travail plus proche du domicile, du télétravail et des horaires flexibles) et à une meilleure organisation scolaire (des projets scolaires pour les déplacements des enfants).

C'est donc une réflexion plus large sur l'articulation entre le travail et la vie familiale qui doit être pensée. Pour la Ligue des familles, ce constat n'est pas neuf. Dans notre Baromètre des parents 2018, 78% des parents déclaraient, de manière générale, avoir des difficultés à articuler travail et vie de famille<sup>20</sup>.

La première mesure demandée par 58% des familles pour améliorer leur mobilité, « un travail plus proche du domicile », fait écho à une revendication de la Ligue des familles concernant l'aménagement du territoire. Longtemps, le territoire a été découpé en fonction, des zones de logement à un endroit, des zones de bureaux à un autre, des espaces de loisirs à un troisième... Pour la Ligue des familles, il faut repenser le territoire en mixant plusieurs fonctions (travail, logements, loisirs, écoles, services...) pour créer des « villes de chemins courts » et ainsi faciliter les déplacements des familles<sup>21</sup>.

Un résultat surprenant concerne cette demande par 44% des parents de projets scolaires pour les déplacements des enfants. Pour la Ligue des familles, une solution rapide pourrait être proposée par les pouvoirs publics en renforçant les plans de déplacements scolaires. Ce sont des plans qui s'adressent à l'ensemble des publics scolaires : élèves, parents, professeurs, personnel de l'école... Après une évaluation de la mobilité scolaire (déplacements des élèves, desserte de l'école par les transports en commun, projets existants d'éducation à la mobilité...), des mesures concrètes pour favoriser une mobilité alternative aux déplacements individuels en voiture sont proposées. Ces mesures sont nombreuses : système de covoiturage entre parents, rangs piétons ou cyclistes, formations à la sécurité routière, brevet du cycliste, amélioration des infrastructures aux abords de l'école... À Bruxelles, environ la moitié des écoles auraient adopté un plan de déplacements scolaires. En Wallonie, on trouve peu de chiffres sur le nombre d'écoles qui y participent, mais entre 2004 et 2010, 31 plans auraient été élaborés<sup>22</sup>.

<sup>18</sup> A. Woelfle, « La mobilité des familles : une affaire de genre ? », *Analyse de la Ligue des familles*, octobre 2018.

<sup>19</sup> Service d'Etudes et d'action politique de la Ligue des familles, « Le baromètre des parents 2018 », *Etude de la Ligue des familles*, novembre 2018.

<sup>20</sup> Idem

<sup>21</sup> M. Gilow, « Le Travail Domestique de Mobilité. Un concept pour comprendre la mobilité quotidienne des travailleuses avec enfants à Bruxelles », 2019.

<sup>22</sup> A. Woelfle, « Améliorer la mobilité et la sécurité aux abords des écoles », *Analyse de la Ligue des familles*, décembre 2018.

**Décembre 2019**

Alexandra Woelfle et Caroline Tirmarche

[a.woelfle@liguedesfamilles.be](mailto:a.woelfle@liguedesfamilles.be)

[c.tirmarche@liguedesfamilles.be](mailto:c.tirmarche@liguedesfamilles.be)